



Rapport annuel 2016

Exercice des droits de Vote

Conformément à l'article 314-101 & suivants du règlement général de l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS, EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS (EdRIP) rend compte dans ce rapport annuel des conditions dans lesquelles elle a exercé au cours de l'exercice 2016 les droits de vote attachés aux instruments financiers détenus par les FIA dont elle assure la gestion.

La politique de vote d'EdRIP pour les sociétés non cotées sur un Marché Réglementé composant le portefeuille des FCPR/FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement) n'est pas exposée dans le présent document. Conformément aux précisions apportées par l'Autorité des marchés financiers dans la Position –recommandation AMF 2005-19, et aux dispositions de l'article 314-103 de son Règlement Général, la politique de vote de la société de gestion pour les sociétés non cotées composant le portefeuille des entités gérées est indissociable de la stratégie d'investissement et est exposée chaque année dans le rapport annuel de gestion des fonds de capital investissement.

D'une manière générale la politique de vote d'EdRIP a pour but de favoriser les projets d'entreprise, la création de valeur et le développement d'activités économiques dans des conditions rentables pérennes et équitables. Elle encouragera la mise en place des principes de bonne gouvernance et de déontologie professionnelle, d'une politique sociale et la protection de l'environnement.

Le document présent décrit uniquement la politique de vote d'EdRIP pour les sociétés cotées sur un Marché Réglementé, composant le portefeuille des entités qu'elle gère. EdRIP exerce les droits de vote dont les OPC qu'elle gère sont titulaires, lorsque ceux-ci ont franchi un quelconque seuil de détention statutaire ou légal (donc sauf disposition statutaire contraire à partir de 5% de détention du capital et/ou des droits de vote).

Modalités d'exercice de droits de vote

EdRIP est avertie par courrier des résolutions proposées au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire des sociétés détenues par les OPC.

Une analyse des résolutions est effectuée par le Directeur Associé en charge de l'investissement.

Le vote est exercé dans l'intérêt exclusif des porteurs.



Récapitulatif des exercices de droits de vote en 2016

EdRIP a participé, en ce qui concerne les sociétés visées par la Politique de droit de Vote à l'exhaustivité des résolutions soumises à l'approbation des actionnaires dont elle a été informée, en participant aux assemblées ou en votant par correspondance.

Cela concerne les sociétés et leurs Assemblées Générales suivantes :

Cellnovo pour son Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2016 ;

EOS Imaging pour son Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2016 ;

Genticel pour son Assemblée Générale Mixte du 09 juin 2016 ;

Implanet pour son Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2016 ;

Poxel pour ses Assemblées Générales Mixtes du 29 janvier 2016 et du 30 juin 2016 ;

Probiodrug pour son Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2016 ;

Supersonic Imagine pour son Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2016.

Type d'évènement	Nombre de résolutions total	Vote exercé EdRIP		
		pour	contre	abstention
Assemblée Générale Extraordinaire	93	93	0	0
- hors résolutions liées à l'augmentation du capital	21	21	0	0
- résolutions liées à l'augmentation du capital	72	72	0	0
Assemblée Générale Ordinaire	65	65	0	0
-approbation des comptes et affectation résultat	19	19	0	0
-conventions réglementées	6	6	0	0
-nomination des administrateurs	21	21	0	0
-autres	19	19	0	0
TOTAL	158	158	0	0

Au 31 décembre 2016, le nombre total de sociétés dans lesquelles EdRIP pouvait disposer d'un droit de vote s'élevait à 11.

Taux de participation.....7/11

Taux restreint au périmètre choisi par la société de gestion.....7/7

Il convient de noter qu'au cours de l'année 2016, EdRIP a été administrateur des sociétés Cellnovo, Genticel, Poxel et Supersonic Imagine.

Dérogation à la Politique de Vote

Néant

Situation de conflits d'intérêts

La politique de vote est établie en toute indépendance par rapport à EdRIP. Aucune situation de conflits d'intérêts n'est apparue au cours de l'exercice.